

# LES PRESCRIPTIONS DE SUBSTITUTS NICOTINIQUES AVANT ET APRÈS LEUR REMBOURSEMENT

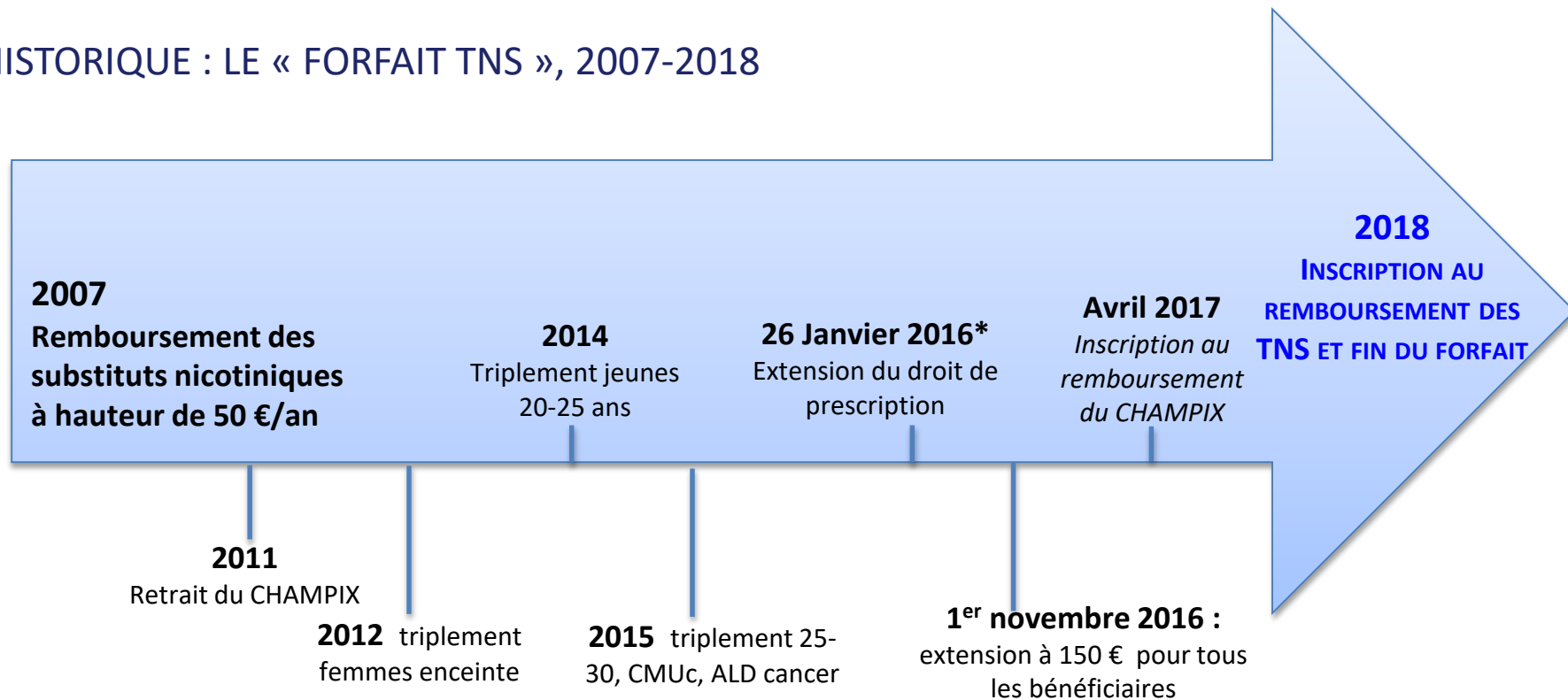
Analyse des données du SNDS

Dr Judith Gendreau

*Médecin de santé publique au Département Prévention et Promotion de la santé  
Caisse nationale de l'assurance maladie*

# La prise en charge des traitements nicotiniques de substitution (TNS) avant leur inscription au remboursement

HISTORIQUE : LE « FORFAIT TNS », 2007-2018



\* **LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016 - art. 134** : extension du droit de prescription aux **médecins du travail, chirurgiens-dentistes, infirmier.e.s et masseurs kinésithérapeutes** et élargissement de leurs droits de prescription des **sages-femmes** à l'entourage de la femme enceinte ou accouchée

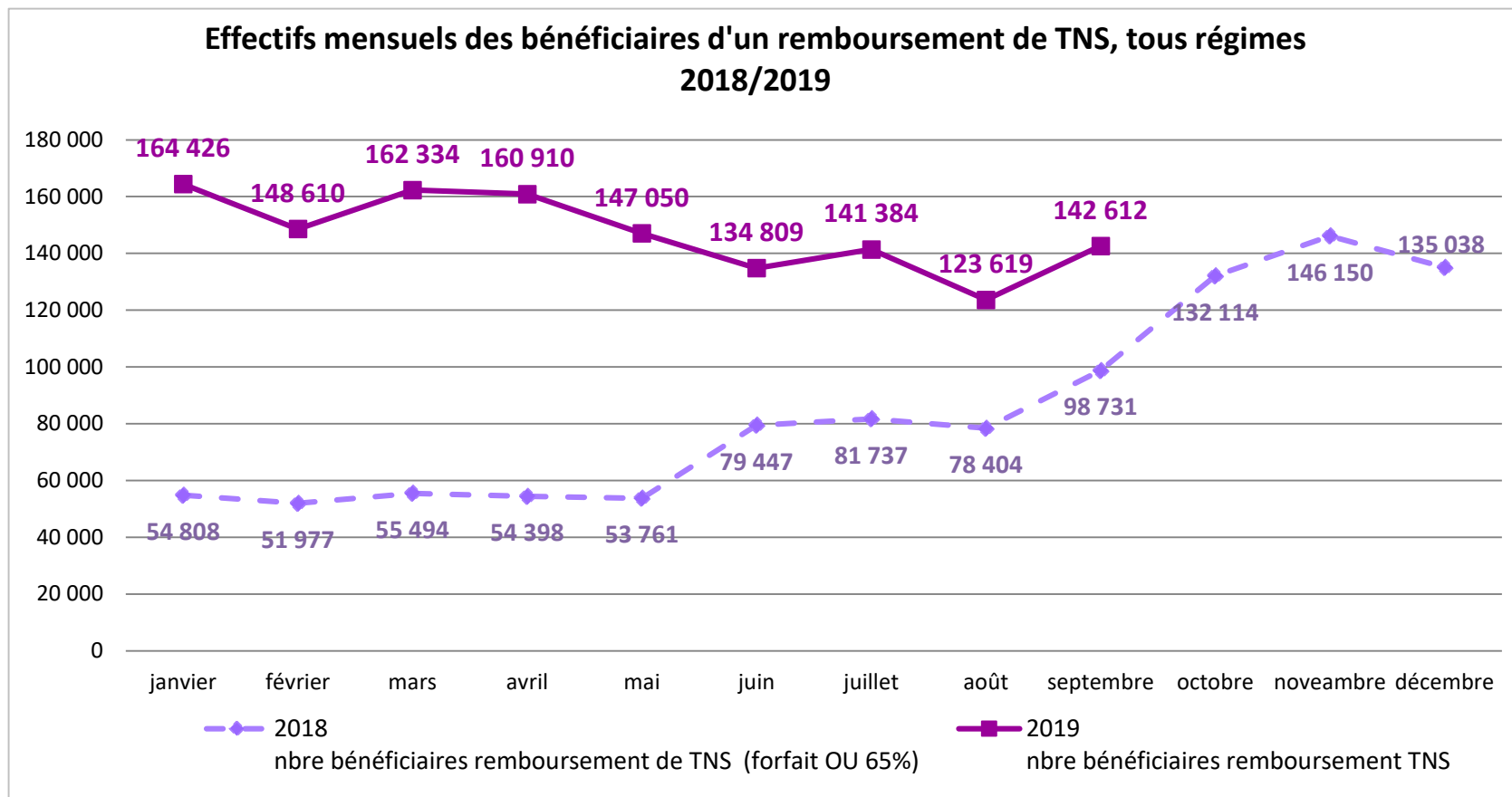
## 2018 : Année de la mise au remboursement des TNS

- **Inscription des substituts nicotiques** sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux **dès avril 2018**, avec une montée en charge progressive du nombre de médicaments remboursables
- **Remboursement à 65 %** par l'AMO, ticket modérateur pris en charge par les complémentaires santé
- Co-existence du forfait TNS et du remboursement de droit commun jusqu'à fin 2018
  - *dès le mois de juillet 2018 on observait une forte augmentation des remboursements de TNS à 65%, et en parallèle, une diminution du recours au forfait TNS à 150€.*
- **Disparition du forfait TNS au 1<sup>er</sup> janvier 2019** : le remboursement de ces produits a entièrement basculé dans le droit commun
- **84 spécialités remboursées à ce jour** : dispositifs transdermiques, gommes à mâcher, comprimés et pastilles.
  - *Liste des TNS remboursées toujours disponible sur [ameli.fr](http://ameli.fr) dans les articles dédiés*

# Evolution des effectifs mensuels de bénéficiaires d'un remboursement de TNS

Source : SNDS

Périmètre : *tous régimes* (données présentées auparavant sur le périmètre RG uniquement)

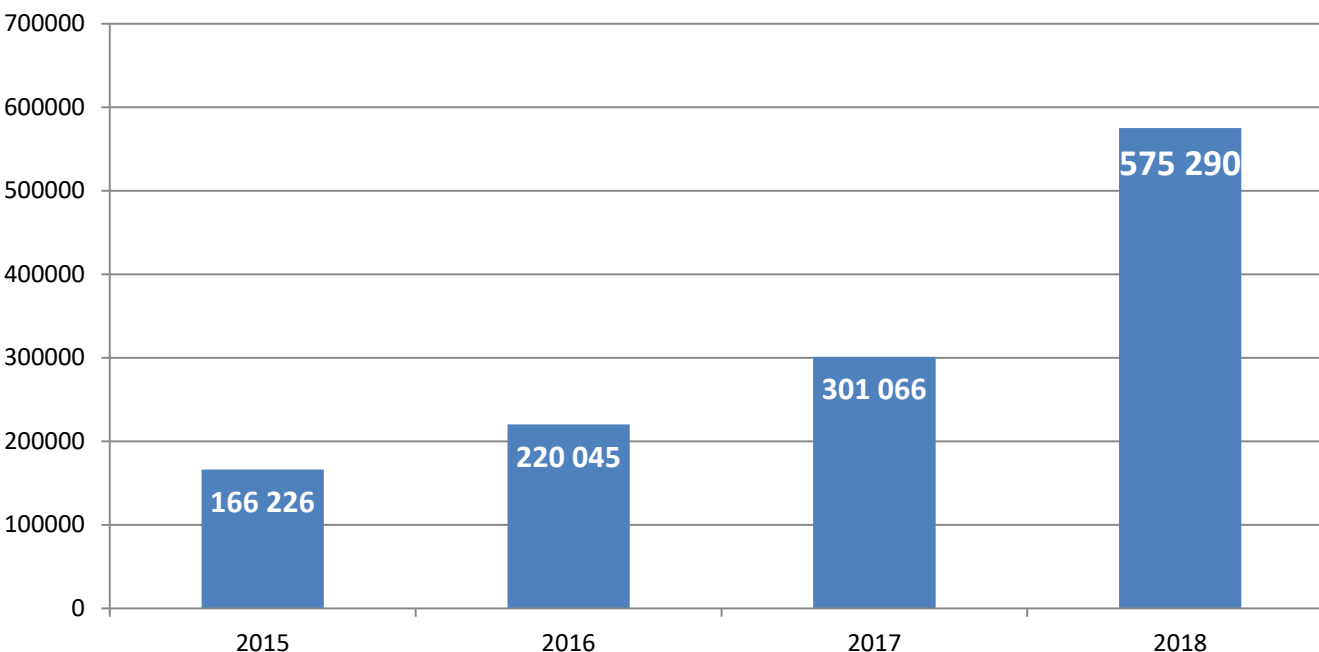


- Effectifs mensuels 1,5 à 3 fois plus importants en 2019 que pour les mêmes mois en 2018,
- Baisse entre juin et août : observée les années précédentes (2016/2017),  
*sauf en 2018 en raison de la montée en charge du remboursement des TNS à cette période*

# Bilan TNS 2018 – Effectifs annuels de bénéficiaires d'un remboursement de TNS

## Nombre annuel de bénéficiaires d'un remboursement de TNS en 2018 (forfait OU remboursement 65%)

Source : DCIR, *régime général*, en date de délivrance



➔ Le recours à ces traitements de 1<sup>ère</sup> intention du sevrage tabagique a quasiment **doublé entre 2017 et 2018** grâce au remboursement de ces traitements dans le droit commun

➔ **Recours multiplié par 3,5 en 3 ans**

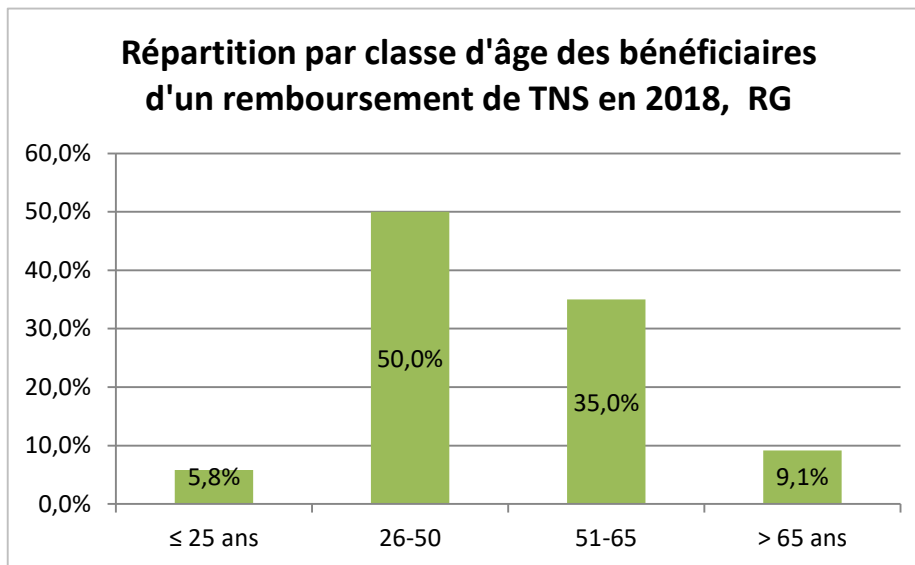
- **En 2018, 692 918 bénéficiaires pour l'ensemble des régimes d'assurance maladie**

- 292 797 bénéficiaires de forfait tns
- 477 680 bénéficiaires de tns hors forfait

} 77 759 personnes ont bénéficié d'un remboursement dans les deux dispositifs

# Bilan TNS 2018 – Répartition en âge et sexe des bénéficiaires (données du régime général)

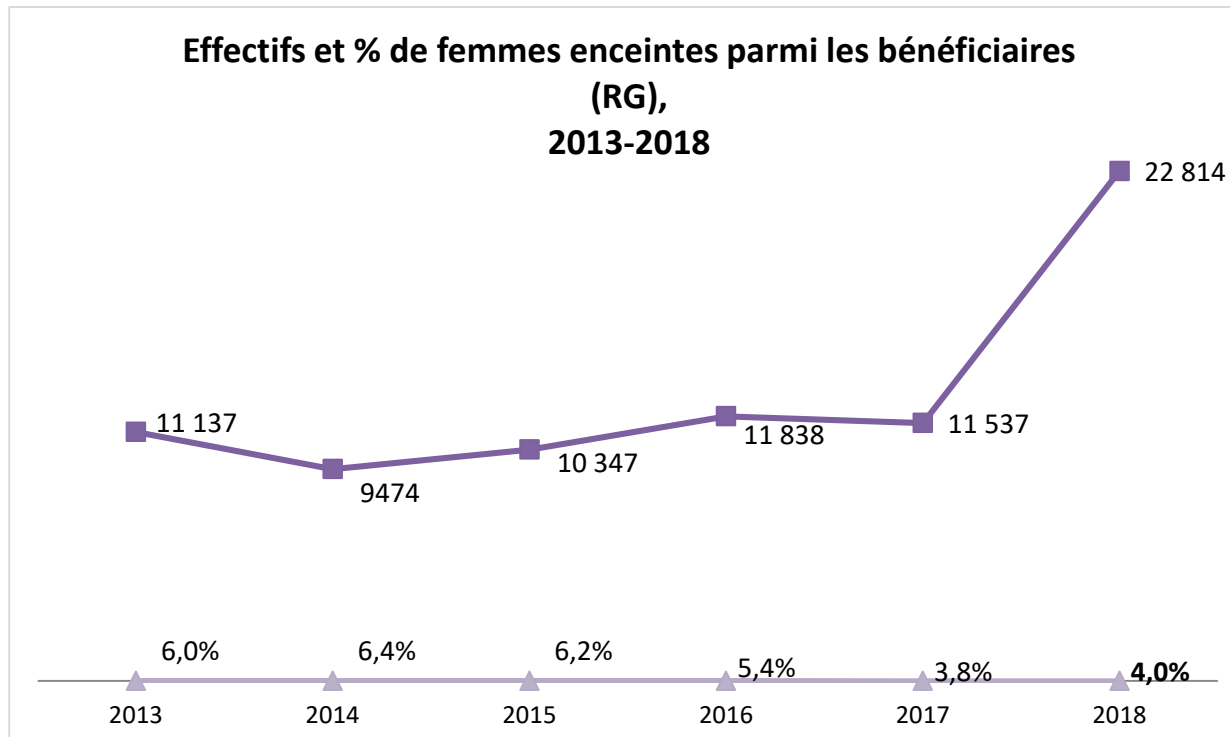
- Les **26 -50 ans** représentent **la moitié** des bénéficiaires d'un remboursement de TNS en 2018
- les **moins de 25 ans** représentent moins de **6%**
  - *La répartition par classe d'âge est stable : globalement similaire en 2016 et 2017*
- **51,5 % de femmes**
  - La part de femmes parmi les bénéficiaires diminue avec l'âge :  
elles sont 60% chez les moins de 25 ans et 47,5% chez les plus de 65 ans



*Pour l'ensemble des régimes d'Assurance Maladie, la répartition des bénéficiaires en âge et sexe, et la part des bénéficiaires en ALD, ayant la CMUc ou de femmes consommant des TNS l'année où elles ont été enceintes est globalement similaire (0,4 à 1 point de différence)*

# Bilan TNS 2018 – Caractéristiques des bénéficiaires (régime général) - LES FEMMES ENCEINTES

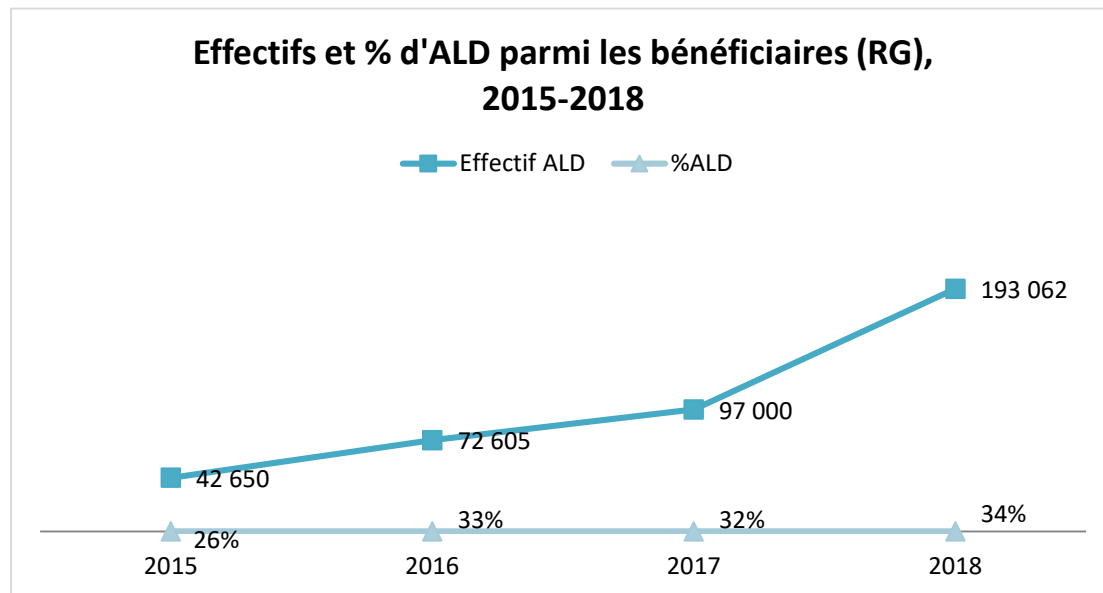
- **4,0 %** des bénéficiaires sont des **femmes enceintes** \*
  - *En 2018 la part des femmes enceintes parmi les bénéficiaires est similaire à 2017, mais leur effectif a doublé*



\*NB : femmes ayant été enceintes en 2018 et ayant consommé un traitement TNS cette même année

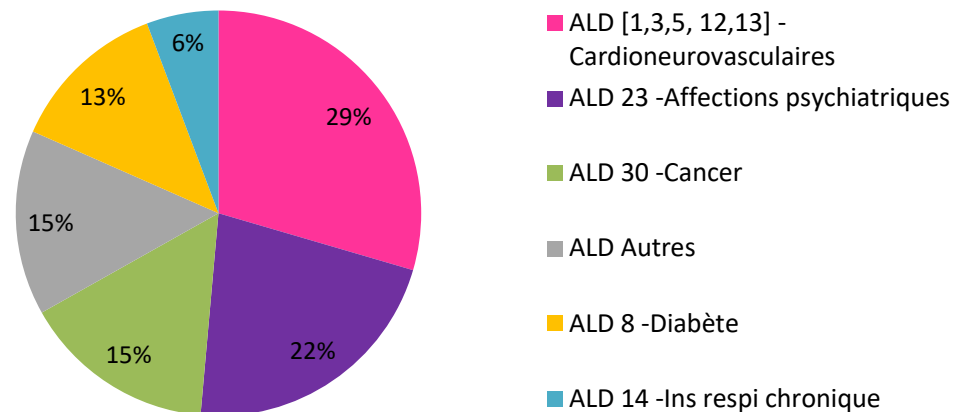
# Bilan TNS 2018 – Caractéristiques des bénéficiaires (régime général) - LES PERSONNES EN ALD

- Un tiers (33,6%) des bénéficiaires sont en **ALD** (193 062 personnes)
  - La part des patients en ALD est stable depuis 2015, mais l'effectif a doublé entre 2017 et 2018
  - Le détail des libellés des ALD n'est pas encore disponible en 2018



En 2016 et en 2017, les patients en ALD pour **affections cardiovasculaires, psychiatriques et cancer** représentent les deux tiers des bénéficiaires en ALD ayant bénéficié d'un remboursement de TNS

**Répartition par type d'ALD des bénéficiaires en ALD du forfait TNS en 2017 (total = 137 571)**

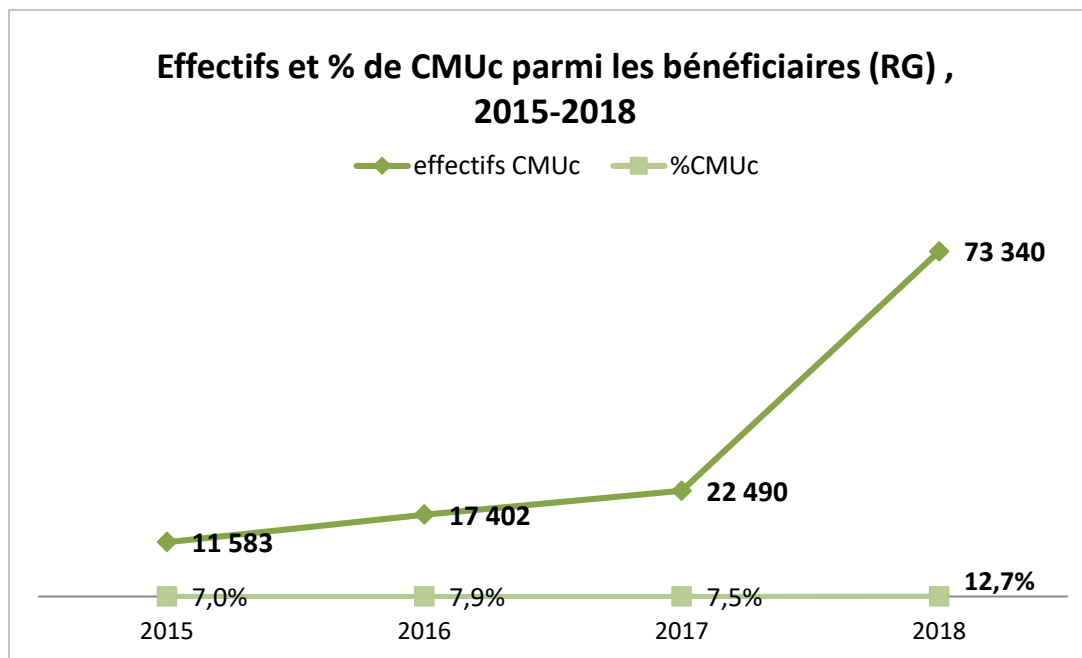




# Bilan TNS 2018 – Caractéristiques des bénéficiaires (régime général) – BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C

- **12,7 %** des bénéficiaires ont la **CMUc** (73 340 personnes)
  - On observe en 2018 une forte montée en charge de la part des personnes ayant la CMUc parmi les bénéficiaires : **12,7% versus 7,5% en 2017**, ce qui représente **50 850 personnes** de plus pour le RG

*Cette évolution traduit une **amélioration de l'accessibilité financière** des TNS favorisant le recours des plus précaires : l'avance de frais n'est plus nécessaire et le plafond de remboursement annuel a disparu*



# 2018 : les prescripteurs de TNS

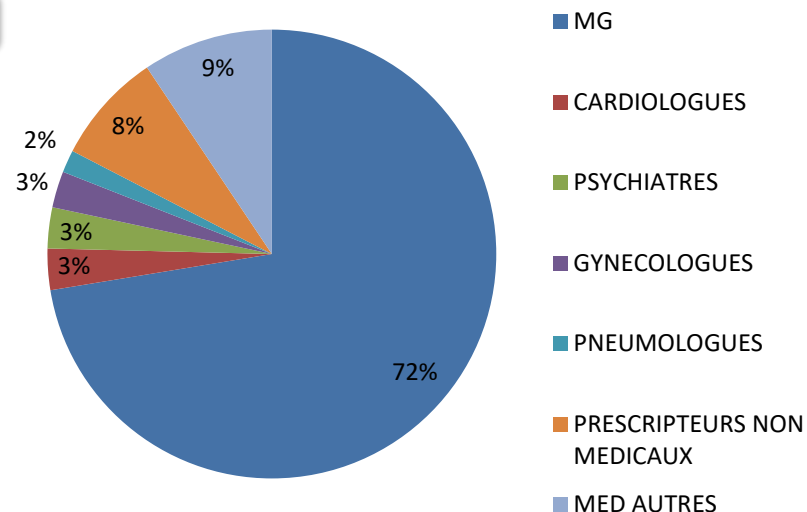
(données tous régimes)

- Plus de 80 000 prescripteurs différents en 2018
- Les **médecins** représentent **91,8% des prescripteurs** de TNS en 2018 (contre 95,2 % en 2017)
  - Majoritairement **médecins généralistes** qui représentent **72 %** des prescripteurs
  - Cardiologues, psychiatres, gynécologues et pneumologues** sont les spécialités médicales les plus prescriptrices de TNS
  - Nombre moyen de patients ayant bénéficié d'une prescription de TNS par type de professionnel très variable

« En moyenne, un MG a prescrit des TNS à 12 patients dans l'année »

SPÉCIALITÉ	NB DE PRESCRIPTEURS	NB DE PATIENTS	MOYENNE PATIENTS/PS
PRESCRIPTEURS NON MEDICAUX	6453	14 310	2,2
MEDECINS GENERALISTES	58 281	685 413	11,8
CARDIOLOGUES	2398	9568	4,0
PSYCHIATRES	2374	9857	4,2
GYNECOLOGUES	2110	5877	2,8
PNEUMOLOGUES	1307	17 510	13,4
AUTRES SPE	7558	40 842	5,4

Les prescripteurs de TNS en 2018



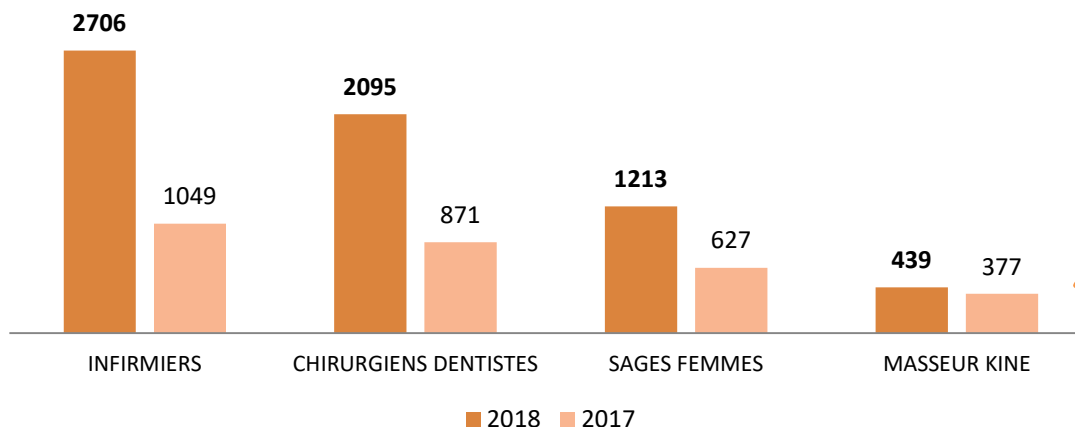
# Bilan annuel 2018 : focus prescripteurs non médicaux

(données tous régimes)

- Les prescripteurs non médicaux représentent **8,0 %** des prescripteurs en **2018** versus 4,8 % en 2017 (+ 3500 prescripteurs)
- Mais en volume de patients cela concerne **moins de 2%** du total des bénéficiaires d'un remboursement dans l'année, car ils ont prescrit en moyenne à moins de patients que les médecins
  - Infirmiers** : 3,4 % des prescripteurs
  - Chirurgiens dentistes** : 2,6%
  - Sages-femmes** : 1,5 %
  - masseur-kiné** : 0,5 %

SPÉCIALITÉ	NB DE PRESCRIPTEURS	NB DE PATIENTS	MOYENNE PATIENTS/PS
INFIRMIERS	2706	7235	2,7
CHIRURGIENS DENTISTES	2095	2900	1,4
SAGES FEMMES	1213	3636	3,0
MASSEUR KINE	439	539	1,2

Evolutions 2017/2018 des effectifs des "nouveaux" prescripteurs de TNS



Les effectifs par rapport à 2017 ont été multipliés par 2,5 chez les IDE et dentistes, et ont doublé chez les sages femmes

# Bilan annuel 2018 : détail des formes de TNS remboursés (données tous régimes)

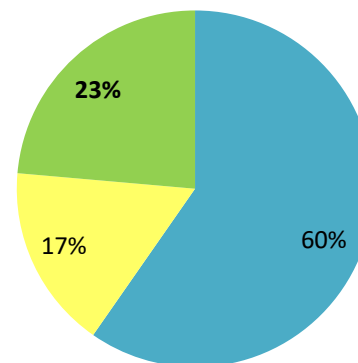


- ✓ Les TNS sont le traitement médicamenteux de **1<sup>ère</sup> intention**
- ✓ « Pour ajuster le dosage, il est recommandé de **combiner des formes orales aux patches** »

## ■ **Combinaison patch + forme orale :**

**Près d'un quart** (23,4 %, N=163 611) des bénéficiaires d'un remboursement de TNS en 2018 ont eu un **remboursement de patches ET d'une autre forme (orale)** dans l'année

Part des patients ayant eu un remboursement de patches seuls, forme(s) orale(s) seule(s) ou une combinaison, parmi l'ensemble des bénéficiaires en 2018

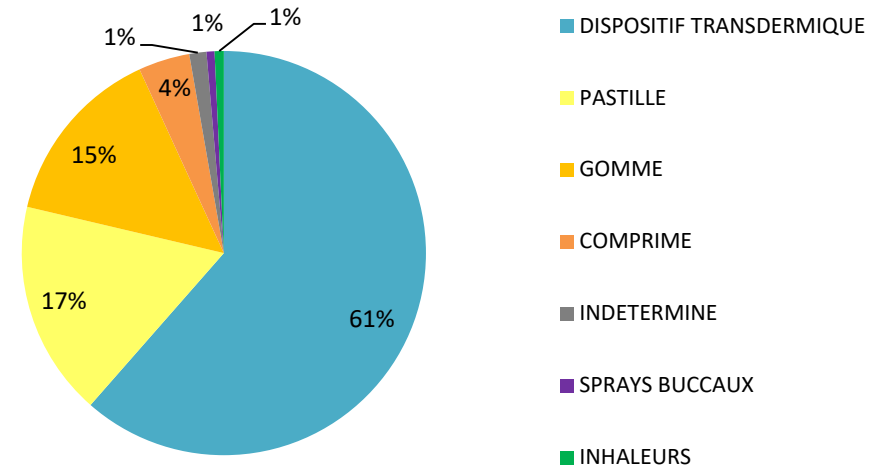


■ Patches seuls    ■ Forme orale seule    ■ Patches + forme orale

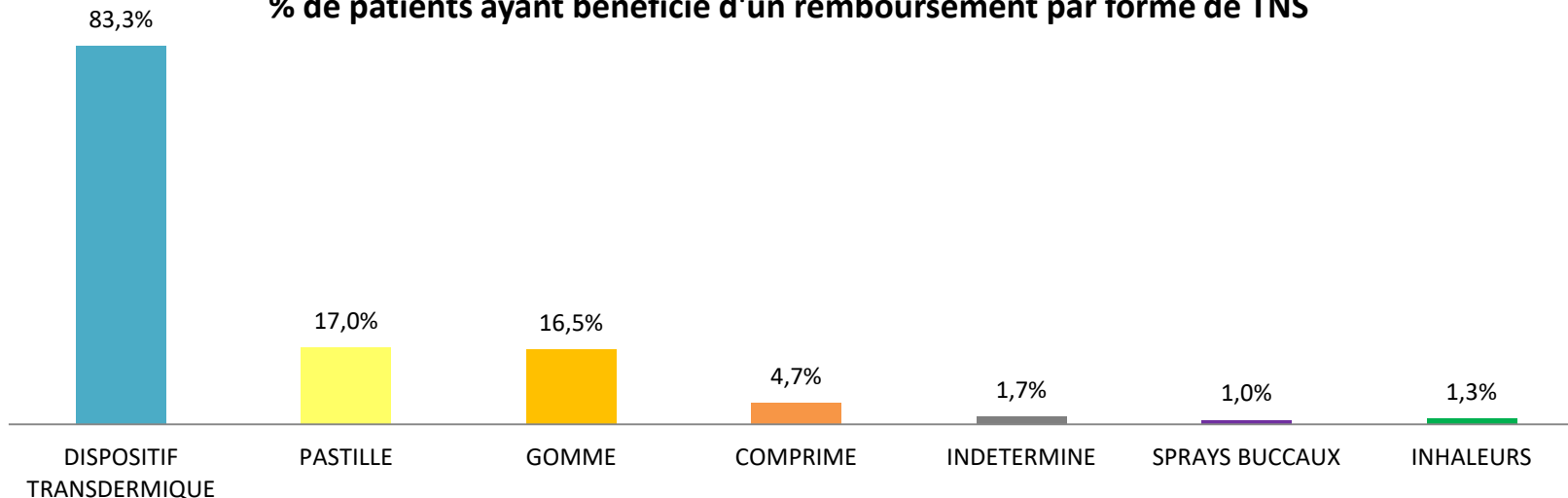
# Bilan annuel 2018 : détail des formes de TNS remboursés (données tous régimes)

- **Dispositifs transdermiques (patches) :**
  - en volume **61%** des TNS remboursés , mais concerne **83 %** des bénéficiaires d'un remboursement de TNS dans l'année
- **2,5 boîtes de TNS remboursées par patient en moyenne dans l'année**

## Répartition des formes de substituts nicotiques remboursés (sur N = 1 721 783 boîtes remboursées)



## % de patients ayant bénéficié d'un remboursement par forme de TNS



# CONCLUSION

- **Une forte augmentation en 2018 du recours** aux traitements médicamenteux de 1ère intention du sevrage tabagique grâce au remboursement de droit commun de ces produits
  - Près de 700 000 personnes ont bénéficié d'un remboursement en 2018
- **Traduit une augmentation de l'accessibilité de ces traitements**, notamment l'accessibilité financière
  - Hausse de la part des CMUc parmi les bénéficiaires
- **Augmentation du nombre de prescripteurs**, et de la part des prescripteurs non médicaux
- Cette augmentation des prescriptions et du recours à ces traitements concourent à la baisse historique du tabagisme observée depuis 2016 en France

Merci de votre attention